

seurs, plein de gratitude pour la fidélité avec laquelle la nation bohême a soutenu notre trône, nous sommes prêt à reconnaître les droits du royaume et à renouveler cette reconnaissance par le serment du couronnement. » Les diètes de Bohême, de Moravie, de Carniole, accueillirent avec enthousiasme cette déclaration, qui excita chez les Allemands de violentes colères. Un projet de loi établissant un nouveau régime électoral et une loi sur les nationalités furent présentés à la diète de Prague. Les députés allemands protestèrent immédiatement et quittèrent la salle des séances. Cependant une commission fut nommée pour élaborer le programme définitif sur lequel s'établiraient les rapports du royaume de Bohême avec le reste de l'Etat austro-hongrois. Ce programme fut résumé dans les *articles fondamentaux* que la diète vota à l'unanimité; elle les envoya à Vienne et s'ajourna pour attendre la réponse du souverain.

D'après les *articles fondamentaux*, la Bohême, comme la Hongrie, se faisait représenter, pour toutes les affaires communes de l'empire, par une délégation nommée par la diète de Prague et non plus par le Reichsrath. Elle ne traitait avec les autres États cisleithans que par l'intermédiaire de ses délégués. Elle obtenait une complète autonomie et ne reconnaissait comme affaires communes à toute la monarchie que la guerre, la diplomatie et le commerce. Un sénat composé de membres nommés par l'empereur aurait réglé les conflits qui pouvaient s'élever entre les différents royaumes ou provinces. Enfin, la représentation des villes et des communes rurales aurait été considérablement augmentée, ce qui aurait assuré à la nation tchèque la prépondérance qui lui appartient dans le royaume en vertu de l'histoire et de la statistique. La diète de Moravie donna son approbation aux articles fondamentaux et réclama l'institution ou plutôt le rétablissement d'un chancelier spécial pour les pays de la couronne de Saint-Vacslav. Les Slaves de la monarchie souhaitaient avec ardeur le succès d'une politique qui, en amenant l'Autriche au fédéralisme, mettrait fin à l'hégémonie allemande et magyare